

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N ° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 332/AN/PT du 19 Avril 1999 du Président de l'Assemblée Nationale, proposant au Grand-Maître les membres de la 2è Législature et certains cadres de l'Assemblée Nationale ;
- VU la Lettre N° 065/DC/PR/SP-C du 22 Avril 1999 transmettant à la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin la liste des Députés de la 2ème Législature proposés par le Président de l'Assemblée Nationale ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre, tenue du 1er au 30 Décembre 1999 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont promus à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter de la date de réception, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

A la Dignité de Grand Officier

- Messieurs :**
- Rigobert LADIKPO (Com./ONB - Déc. n° 96-66 du 2 Avril 1996)
 - Théophile NATA (Com./ONB - Déc. n° 91-184 du 31/7/1991)

Au Grade de Commandeur

- Messieurs :**
- Pierre BADET (Off./ONB - Déc. n° 96-66 du 2 Avril 1996)
 - Adolphe BIAOU (Off./ONB - Déc. n° 87-272 du 26 Août 1987)
 - Marcellin DEGBE

Au Grade d'Officier

- Madame :**
- Honorine Rose Marie VIEYRA, épouse SOGLO

- Messieurs :**
- Ambroise Denis Etedjihounké ADANKLOUNON
 - Nouhoum ASSOUMA
 - Nathaniel Coiho BAH
 - Djibril MAMA DEBOUROU
 - Yaovi Charles DJREKPO
 - Moucharafou Nachirou GBADAMASSI
 - Dominique Okumassun HOUNGNINOU
 - Cossi HOUNTONDI
 - Maxime HOUEJISSIN
 - Abdoulaye MALLAM-IDI
 - Boum Sé N'Bouro OUOROU
 - Raphaël Robert POSSET
 - Albert SINATOKO
 - Gaston de SOUZA

Article 2 : Sont nommés à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter de la date de la réception, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

Au Grade de Chevalier

- Mesdames :**
- Odette BABA MOUSSA
 - Noëlie Marie Yvonne Kafui DETINHO, épouse AVOGNON
 - Christine Igué ADEGNIKA, épouse KOKODE
 - Euphrasie Edmée NICOUE

Messieurs :

- Raymond AHOUCANDJINOU
- Emile AHOUCANGONOU
- Ismaël ALI SABI
- Alphonse Coovi GBAGUIDI
- Jules GNAVO
- Pierre Goudjinou METINHOUE
- Issa Guy Philippe BOUKARY MORY
- Mathurin Coffi NAGO`
- Sanni SABI DARE
- Albert SANSUAMOU
- Kossi CHINKOUN
- Gabriel TCHOCODO

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 2 Février 2000

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2- MINISTERES 18
 - GCONB 20- SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-
 DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 36.